



NATATION

2025/2026

RAPPEL : LE PORT du BONNET de BAIN est OBLIGATOIRE pour tous les SCOLAIRES.

COTONNE
TEL : 04.77.80.41.23

ville de Saint-Etienne

3^{ème} PERIODE Du LUNDI 1^{er} DECEMBRE 2025 au VENDREDI 16 JANVIER 2026

Saint-Etienne, le 27 Novembre 2025

Conseiller Pédagogique Référent ⇒ Frédéric TSCHERTER

DATES	De 9 h 30 à 10 h 15	De 10 h 15 à 11 h	De 13 h 50 à 14 h 35	De 14 h 35 à 15 h 20	De 15 h 20 à 16 h 05
LUNDI 1-08-15 DEC 5-12 JAN			SOLAURE CAR N°1 à 13 h 20 CHEYNET Corinne CE1 - 24	TARENTAIZE CAR N°1 à 14 h HARRY/GINHOUX/CHAZAL CP/CE1 - 37	VEUE CAR N°2 à 14 h 50 CROS Charlène CE1/CM1 - 26
			SOLAURE CAR N°1 à 13 h 20 CHARRE Claude CE2/CM1 - 24	TARENTAIZE CAR N°1 à 14 h CHERMETTE Quentin CM1/CM2 - 21	
			NB max autorisé dans le bus : 52	NB max autorisé dans le bus : 62	NB max autorisé dans le bus : 28
MARDI 2-09-16 DEC 6-13 JAN			SOLAURE CAR N°1 à 13 h 20 BEAL Damien CP - 22	PAILLON CAR N°1 à 14 h THEPIN Adeline CM1/CM2 - 19	VEUE CAR N°2 à 14 h 50 OPPEEL/MOULARD CE1/CE2 - 22
			SOLAURE CAR N°1 à 13 h 20 PRAT/ZEGHOUDI CE2 - 26	GJINI/RABEYRIN CP - 15 KNOPLOCH Claudie CP - 14	VEUE CAR N°2 à 14 h 50 PROVENAT/BLACHON CE1 - 24
			NB max autorisé dans le bus : 52	NB max autorisé dans le bus : 52	NB max autorisé dans le bus : 50
JEUDI 4-11-18 DEC 8-15 JAN	ROSA PARKS PRM FERLAY LOCHIS Céline CM1/2 - 23	TARENTAIZE CAR à 9 h 45 HARRY/GINHOUX/CHAZAL	VEUE CAR N°1 à 13 h 20 CROS Charlène	SOLAURE CAR N°1 à 14 h CHEYNET Corinne	RIVIERE CAR N°2 à 14 h 50 COLLARD Catherine CP - 24
			TARENTAIZE CAR à 9 h 45 CHERMETTE Quentin	SOLAURE CAR N°1 à 14 h CHARRE Claude	RIVIERE CAR N°2 à 14 h 50 MACHABERT Betty CP - 19
			NB max autorisé dans le bus : 62	NB max autorisé dans le bus :	NB max autorisé dans le bus : 46
VENDREDI 5-12-19 DEC 9-16 JAN			PAILLON CAR N°1 à 13 h 20 THEPIN Adeline GJINI/RABEYRIN KNOPLOCH Claudie	SOLAURE CAR N°1 à 14 h BEAL Damien	VEUE CAR N°2 à 14 h 50 OPPEEL/MOULARD
				SOLAURE CAR N°1 à 14 h PRAT/ZEGHOUDI	VEUE CAR N°2 à 14 h 50 PROVENAT/BLACHON
			NB max autorisé dans le bus : 53	NB max autorisé dans le bus : 52	NB max autorisé dans le bus : 50

PRM : classes qui se rendent à la piscine par leurs PROPRES MOYENS

CAR : classes transportées par les AUTOCARS CHAZOT, 1 rue Marcellin Allard, 42000 ST-ETIENNE, tel : 04-77-95-31-27

RESPECTEZ IMPERATIVEMENT LES HORAIRES NOTES SUR CE PLANNING

Ce PLANNING TIENT LIEU de CERTIFICAT D'ACTIVITE et ATTESTATION de PRISE en CHARGE

En cas de non-participation à une séance pour une raison quelconque, avertir le transporteur, le directeur de la piscine par téléphone et le **CAN PAR MAIL**